

L'Unesco craque pour les grands crus

Publié le 05/07/15 par Stéphane Reynaud (/les-experts/159-stephane-reynaud)



Photo : Ruinart

L'organisation internationale vient d'inscrire les coteaux, maisons et caves de Champagne ainsi que les climats de Bourgogne sur la liste du patrimoine mondial.

C'est une reconnaissance de la valeur universelle unique de deux régions et de leur vin qui ne devrait pas être sans conséquences sur l'attrait et le développement futur de ces terres d'histoire...

Depuis samedi et la décision du Comité intergouvernemental réuni à Bonn, les coteaux, maisons et caves de Champagne ([/connaitre-deguster/tout-savoir-sur-le-vin/guide-des-regions-et-des-appellations/champagne](#)) ainsi que les "climats" de Bourgogne ([/connaitre-deguster/tout-savoir-sur-le-vin/guide-des-regions-et-des-appellations/bourgogne](#)) sont inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Ils rejoignent ainsi le Mont-Saint-Michel, la ville fortifiée de Carcassonne et les trente-sept autres sites de l'Hexagone qui figurent déjà sur cette très longue liste.

Champagne et Bourgogne à l'Unesco : l'impact attendu de l'inscription sur le tourisme

Publié le 07/07/15 par Stéphane Reynaud (/les-experts/159-stephane-reynaud)



Photo : RIEGER Bertrand et LENAIN Hervé / HEMIS

"Une inscription, c'est une adhésion à une philosophie, un engagement moral"

Si l'Unesco n'a pas vocation à faire les affaires des voyageurs, hôteliers et restaurateurs, une des premières conséquences de l'inscription d'un site au patrimoine mondial (/magazine-vin/o119132-lunesco-craque-pour-les-grands-crus) concerne l'activité touristique qu'elle déclenche. "Tous les autres sites français qui ont été classés par l'Unesco ont été débordés d'un point de vue touristique. Pour répondre à un flux de visiteurs en augmentation de 30%, la gare d'Albi a dû être agrandie. Mais il ne faut pas avoir peur de voir du monde", explique Pierre Cheval, viticulteur et président de l'association Paysages de Champagne, qui s'est battu pendant dix ans pour que la Champagne (/connaître-deguster/tout-savoir-sur-le-vin/guide-des-regions-et-des-appellations/champagne) soit inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco. La France reçoit

déjà 8 millions de visiteurs chaque année dans son vignoble, dont 2,5 millions d'étrangers, et notre pays prévoit le doublement du nombre de touristes à l'horizon 2030. Une ville comme Épernay accueille à elle seule 450.000 visiteurs par an.

Les enjeux en [Champagne \(/connaître-deguster/tout-savoir-sur-le-vin/guide-des-regions-et-des-appellations/champagne\)](/connaître-deguster/tout-savoir-sur-le-vin/guide-des-regions-et-des-appellations/champagne) et en [Bourgogne \(/connaître-deguster/tout-savoir-sur-le-vin/guide-des-regions-et-des-appellations/bourgogne\)](/connaître-deguster/tout-savoir-sur-le-vin/guide-des-regions-et-des-appellations/bourgogne) sont toutefois différents. "La Bourgogne est déjà très connue d'un point de vue touristique. Nous disposons de structures d'accueil importantes à Beaune et à Dijon. Je ne pense pas que l'inscription aboutisse à un engorgement de la région. Nous avons travaillé sur la question avec les services de l'État, explique Aubert de Villaine, grand ordonnateur de la candidature bourguignonne. Il reste à définir des actions quant à l'aménagement des gares et des parkings..." Des projets nettement plus ambitieux sont néanmoins à l'étude en Bourgogne : "Une ville comme Beaune qui buvait son vin du bout des lèvres a aujourd'hui dans ses cartons un projet de cité des vins de Bourgogne, qui devrait voir le jour dans cinq ans. Ce serait un formidable complément à une inscription", reconnaît Aubert de Villaine.

Problématique autre en Champagne, un terroir qui connaît un développement économique fort depuis des années, où le tourisme n'est pas au centre des préoccupations. "Les Champenois n'ont pas besoin de faire d'effort pour vendre des bouteilles aux gens de passage. Et les locaux ne cherchent pas à les retenir plus d'une journée, reprend Pierre Cheval. D'ailleurs, ici, on ne considère pas le tourisme comme une activité comme les autres. Nous comptons sur des actions globales pour mettre tous les acteurs locaux dans la position d'acteurs touristiques. Il faut insuffler un accueil de qualité sans perturber le fonctionnement économique de la région. Je sais que certains viticulteurs seront réfractaires mais que d'autres n'attendent que cela."

Le développement touristique est déjà enclenché. À Aÿ, ville de 4.000 habitants, on recense une centaine de chambres d'hôtes alors qu'il n'en existait aucune il y a dix ans. "Mais nous manquons de petits restaurants comme il y en a en Bourgogne", admet Pierre Cheval. Pour Laurent Gardinier, copropriétaire du Domaine Les Crayères, à Reims, un hôtel de grand standing doublé d'un restaurant deux étoiles, "ce classement va sans doute avoir un effet positif et nous prévoyons d'ailleurs d'ouvrir une dizaine de chambres supplémentaires ainsi qu'un spa dans les cinq ans".

"Clientèle asiatique"

Entre Reims et Épernay, à Champillon, le Royal Champagne, autre établissement prestigieux, devrait rouvrir en mars 2017. Alice et Jérôme Tourbier vont y décliner leur concept des Sources de Caudalie, qui a largement fait ses preuves à Bordeaux. "Nous allons proposer 48 chambres et 12 cabines de soins, une piscine couverte ainsi qu'un restaurant gastronomique avec de grandes ambitions." Le Royal Champagne joue la carte du luxe. Ses nouveaux propriétaires sont confiants. "Le flux touristique ne peut que s'accroître dans les régions vinicoles, notamment grâce à une clientèle asiatique qui n'aime pas la plage et se montre très désireuse de découvrir notre patrimoine. Évidemment, cette inscription nous plaît beaucoup", remarque Alice Tourbier.

"Une mesure d'inscription est un aboutissement mais c'est aussi le point de départ du plan de gestion qui doit être mis en oeuvre, rappelle Pierre Cheval. Globalement, cela réveille les esprits et rend les acteurs du territoire plus fiers d'habiter chez eux. Cela crée un réflexe d'entretien du patrimoine. L'acteur public va mettre en valeur l'entrée de son village, le vigneron va prendre soin de son terroir." Une vision partagée par des grandes maisons : "L'inscription à l'Unesco devrait sensibiliser les Champenois et les inciter à plus de retenue en termes d'urbanisation. On ne va peut-être plus accepter la construction de n'importe quel lotissement à n'importe quel endroit", souhaite Jérôme Philippon, patron de [Bollinger \(/vins-champagne/champagne/champagne/d14679-bollinger\)](/vins-champagne/champagne/champagne/d14679-bollinger). "Il y a quelques stations-service un peu délabrées en bordure du vignoble qui ne sont pas du plus bel effet ! Ce serait bien de faire un effort", note un hôtelier. En attendant, le CIVC (Comité interprofessionnel du vin de Champagne) vient de mettre en place un nouveau critère "esthétique" pour aider les vignerons qui souhaitent embellir leurs installations techniques.

Comme le rappelle Matthieu Mazière, directeur de l'association Juridiction de Saint-Émilien, patrimoine de

l'humanité, site inscrit à l'Unesco depuis 1999 : "Une inscription, c'est une adhésion à une philosophie, un engagement moral sans aucune contrainte légale. Ce n'est pas un carcan. À [Saint-Émilion \(/connaitre-deguster/tout-savoir-sur-le-vin/guide-des-regions-et-des-appellations/bordeaux/rive-droite/appellation-saint-emilion\)](#), le fait d'inscrire le paysage n'a pas été un obstacle quand des propriétaires ont décidé de faire appel à de grands architectes pour leur dessiner des chais monumentaux. Parallèlement, nous avons vu arriver des touristes avec des attentes plus précises, plus poussées, pour lesquels nous avons mis en place des visites thématiques. Mais avec le recul, le plus important, c'est la façon dont la population se fédère autour de tels projets."

Plus d'un million de visiteurs arpentent chaque année les ruelles du petit village girondin de 2.000 habitants. Et nul ne semble vraiment s'en plaindre.

Une annonce qui tombe au moment même où les pouvoirs publics français semblent porter un intérêt plus marqué au monde du vin, un secteur qui pèse 7,6 milliards d'euros à l'exportation et représente plus de 550.000 emplois directs et indirects. Le mois dernier, François Hollande était le premier président de la République à se rendre au salon Vinexpo, à Bordeaux, ville dont le maire, Alain Juppé, prépare l'inauguration, l'année prochaine, de la Cité des civilisations de vin. Et Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères, bien conscient que le prestige de la France est aussi lié au vin, multiplie les initiatives pour valoriser le vignoble et l'œnotourisme. En revanche, le ministère de la Culture semble moins concerné : la ministre, Fleur Pellerin, sollicitée par Le Figaro, n'a pas souhaité s'exprimer sur le sujet.

Le mémoire d'une étudiante

Sur le terrain, la Bourgogne ([/connaître-deguster/tout-savoir-sur-le-vin/guide-des-regions-et-des-appellations/bourgogne](#)) doit en grande partie cette victoire à Aubert de Villaine, héritier et cogérant du prestigieux domaine de la Romanée-Conti ([/vins-champagne/bourgogne/cote-de-nuits/romanee-conti/d22507-domaine-de-la-romanee-conti](#)), à Vosne-Romanée, en Côte-d'Or : "Je suis vigneron depuis les années 1960 en Bourgogne et j'ai peu à peu compris ce qui porte ce territoire depuis 2000 ans, cet équilibre fragile qui, aujourd'hui, pourrait être bouleversé en un rien de temps par la technologie, la rapidité d'exécution. Mon idée était de faire comprendre à l'intérieur de notre territoire que ce petit timbre-poste que représente la Bourgogne sur une carte mérite d'être préservé des dangers que peuvent amener les hommes. Je me suis dit : "Voilà, cette inscription au patrimoine de l'Unesco, c'est ce qu'il faut à la Bourgogne." Nous avons commencé à travailler à la candidature dès 2007."

De leur côté, à cette période, les Champenois sont déjà à pied d'œuvre. "Le projet a vu le jour au Comité interprofessionnel du vin de Champagne (CIVC) à un moment où nous cherchions à mieux parler du champagne", rappelle Pierre Cheval, viticulteur et président de l'association Paysage de Champagne. Plus précisément, l'idée naît de la lecture d'un mémoire d'une étudiante, Émilie Landeau, qui a imaginé une candidature de la Champagne ([/connaître-deguster/tout-savoir-sur-le-vin/guide-des-regions-et-des-appellations/champagne](#)) au patrimoine mondial viticole.

Dès 2003, le CIVC va affiner cette recherche et envisager la notion de paysage viticole. "Nous aurions aussi pu viser un classement au titre du patrimoine immatériel, basé sur la symbolique du champagne, le luxe, la fête... Mais nous avons choisi la sécurité en mettant en avant les aspects matériels : la terre, la vigne", reprend Cheval. Une option plus vigneronne, donc. "Nous nous sommes alors intéressés aux livres d'un cartographe édités à la fin du XIX^e siècle qui représentaient, sous forme de dessins, ces paysages viticoles, explique le photographe Michel Guillard, autre architecte de ce projet. Puis nous avons recherché les sites depuis lesquels le cartographe avait réalisé ses dessins et nous avons réalisé des photographies panoramiques de ces mêmes endroits. La superposition des photos et des dessins nous donnait des documents très originaux montrant que le vignoble avait très peu changé." Guillard entame une étude de faisabilité de cette inscription. Une petite équipe de passionnés réunissant géologues, architectes, ingénieurs, historiens et auteurs se met en place.

"Une aventure collective"

L'aspect le plus difficile reste l'établissement de la preuve de la valeur universelle exceptionnelle de ce patrimoine. "Il est plus évident de prouver cette notion quand il s'agit de la muraille de Chine ou de l'Alhambra de Grenade", s'amuse Michel Guillard. Toutefois, la notion de paysage culturel évolutif - un paysage aménagé par l'homme de façon durable - a déjà été acceptée en 1999 lors du classement de la juridiction de Saint-Émilion ([/connaître-deguster/tout-savoir-sur-le-vin/guide-des-regions-et-des-appellations/bordeaux/rive-droite/appellation-saint-emilion](#)), en Gironde. Coup sur coup, la région viticole du Haut-Douro et les paysages de Tokaj, en Hongrie, ont suivi. Le dernier en date étant le paysage viticole de l'île de Pico, aux Açores.

"En faisant l'inventaire des sols et sous-sols, nous avons mis en évidence les zones témoins de la production, de l'élaboration et de la commercialisation des vins de Champagne." Ces zones témoins comptent les coteaux viticoles de la vallée de la Marne, entre Hautvillers et Mareuil-sur-Aÿ, les

bâtiments élevés par les grandes maisons sur la colline Saint-Nicaise à Reims et les crayères, mais aussi l'avenue de Champagne à Épernay et les réseaux de caves. "Nous ne pouvions pas prétendre au classement des 319 communes de l'appellation d'origine contrôlée champagne. Surtout, nous avons commencé à envisager le paysage non plus de façon horizontale, mais de façon verticale, en prenant en compte les caves, tunnels et crayères, toute la vie souterraine de la Champagne (</connaître-deguster/tout-savoir-sur-le-vin/guide-des-regions-et-des-appellations/champagne>)", continue Guillard. Une façon de montrer comment cette production a évolué d'une activité artisanale très spécialisée à une entreprise agro-industrielle.

L'approche bourguignonne du sujet est, elle aussi, globale. "Comme nous souhaitons protéger un territoire, ainsi que son bâti et sa culture, nous avons proposé d'inscrire les terres agricoles ainsi que les attributs hors vigne constitués par les cultures des climats, les villages, les murets, les carrières, qui sont les soubassements de la Bourgogne (</connaître-deguster/tout-savoir-sur-le-vin/guide-des-regions-et-des-appellations/bourgogne>) dont dépendent les climats, explique Aubert de Villaine. Le plus intéressant pour nous est bien de protéger une viticulture qui s'est attachée à défendre des vins qui expriment les caractères du lieu. Aucune autre région ne fait comme la Bourgogne. Les décrets d'appellation d'origine contrôlée protègent certes la vigne mais pas tout ce qui peut exister autour : avec l'Unesco, ce sera le cas." Le paysage culturel, tel qu'il est envisagé par l'Unesco, est composé de deux éléments : le premier couvre des parcelles viticoles, les unités de production associées, des villages et la ville de Beaune (</connaître-deguster/tout-savoir-sur-le-vin/guide-des-regions-et-des-appellations/bourgogne/cote-de-beaune/appellation-beaune>). La seconde composante est le centre historique de Dijon, qui matérialise l'impulsion politique donnée à la formation du système des climats.

Dans une région comme dans l'autre, le projet s'avère fédérateur. En Champagne, la plupart des acteurs locaux adhèrent au projet, petits et grands vigneron se manifestent. "Cette inscription n'a pas été initiée par les maisons de champagne, souligne Frédéric Dufour, patron de Ruinart (</vins-champagne/champagne/champagne/d11311-ruinart>), mais nous l'avons tous soutenue, par exemple en recevant les ambassadeurs de l'Unesco, en ouvrant nos portes pour montrer qu'il s'agissait bien d'une aventure collective." Tout un univers voit le jour. Plusieurs campagnes photographiques sont mises en place : une des plus inattendues s'attache à répertorier les graffitis des caves, ces instantanés d'un passé révolu, comme cette roue gravée dans la craie représentant les victoires de Napoléon, cet ex-voto réalisé à la suite du décès de quatre ouvriers dans un incendie ou ce dessin d'un taxi de la Marne. Ces graffitis inscrits dans la pierre retracent à eux seuls toute l'histoire de la région.

Des vignes et des hommes

Dans ce contexte, le travail de l'historienne Fabienne Moreau et de son équipe s'avère précieux : "Avec Olivier Krug (de la maison Krug (</vins-champagne/champagne/champagne/d17169-krug>), NDLR), nous avons retrouvé des clichés incroyables réalisés pendant la Première Guerre mondiale, quand la région subissait des bombardements intenses. On y voit des salles de classe installées dans des souterrains, mais aussi la célébration d'offices religieux dans des crayères... Ces endroits étaient utilisés par les civils comme par les militaires, qui y avaient installé des hôpitaux, des cantonnements, parfois leur quartier général. Avec ces recherches, les grandes maisons redécouvrent des pans entiers de leur histoire. Jusqu'à présent, avec la cathédrale de Reims et la basilique Saint-Remi, déjà inscrits au classement de l'Unesco, le patrimoine local était essentiellement religieux, maintenant il est aussi industriel. C'est même le seul patrimoine industriel souterrain encore en activité à être inscrit à l'Unesco."

En Bourgogne (</connaître-deguster/tout-savoir-sur-le-vin/guide-des-regions-et-des-appellations/bourgogne>), de la même façon, universitaires, écrivains et experts ont multiplié les études. "Le travail de recherche que nous avons réalisé en vue du classement a mis à jour des éléments que nous ne soupçonnions pas, à savoir que notre type de viticulture est un modèle pour le monde entier pour d'autres types de culture, comme celle du thé ou de l'ylang-ylang, à des milliers de kilomètres de chez nous, souligne Aubert de Villaine. Le plus important dans tout cela, c'est bien la prise de conscience que nous disposons ici de quelque chose de précieux que nous devons transmettre." Pour ces deux régions, des motifs de fierté locale incomparables.